



AMAP d'Oloron sainte marie - Contrat Poisson Hiver 2018
FERME PISCICOLE DE PÉDÉHOURAT
 « Les Salmonidés de Vallée d'Ossau »



> **Le présent contrat est passé entre :**

Mr ROMAIN VEAU, Pisciculteur / Salmoniculteur qui s'engage à assurer l'ensemble des livraisons selon les fréquences et quantités précisées,

Et M/Mme.....**adhérent de l'AMAP d'Oloron.**

Adresse •

Téléphone fixe • Portable •

E-mail •

qui déclarent adhérer *aux principes de la charte des AMAP.*

Veuillez indiquer votre choix			Livraison le 16 janvier		Livraison le 13 février		Livraison le 13 mars	
Produits (+/- 20g)	Tarifs	Prix/ unité	Qté	Coût	Qté	Coût	Qté	Coût
Truite Arc en ciel (1 kg)	10.00€/kg	10,00 €	€	€	€
Truite Arc en ciel (200g)	10.00€/kg	2.00 €	€	€	€
Saumon de fontaine (200g)	15.00€/kg	3.00 €	€	€	€
Colis de Truitelles (500g)	15.00€/kg	7.50 €	€	€	€
Colis de Truitelles (1kg)	15.00€/kg	15.00 €	€	€	€
Coût par livraison			€	€	€
Coût total du contrat			€				

SPECIAL NOEL : Truite fumée sous vide	120g à 6€	200g à 10€	Montant (paiement séparé)
Livraison le 19 décembre	Quantité commandée :

> **Mode de règlement :** 1 chèque de.....€ 2 chèques de.....€ Espèces..... Truite fumée.....

Chèque(s) libellé(s) à l'ordre de « Pisciculture de Pédéhourat » et daté(s), remis au producteur le jour de la signature du contrat, encaissé(s) en début de période (1^{er} chèque) et en milieu de période (2^{ème} chèque).

*Note. Les colis non récupérés seront redistribués aux personnes présentes.
 Les poissons ne seront pas vidés*

Accepte un poisson de 400g à la place de 2 poissons de 200g

En cas d'aléas de production, Romain s'engage à vous servir le poids total commandé pour respecter la somme payée initialement.

Oloron Ste Marie, le

Signature de l'adhérent :

Signature du relais AMAP :

IMPORTANT : APPEL A BENEVOLES POUR DEVENIR RELAIS DE CE CONTRAT - URGENT

AMAP de— PISCICULTURE DE PÉDÉHOURAT « Les Salmonidés de la Vallée d'Ossau » —

Romain Veau atteste avoir reçu€ en chèque(s)/espèces de Mr/Mme.....pour confirmation de son achat.

Distributions : Le 19 décembre (truite fumée), 17 janvier , le 14 février et le 14 mars au Bialé à Oloron Ste Marie de 18h30 à 19h30.

Oloron Ste Marie, leSignature du relais AMAP :